

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mars 2023

Maire : Jacques Coldefy

Présents : Belin Jérôme- Mezy Amandine- Grimal Béatrice- Soulie Bruno - Serrau Martial - Mas Cédric Verbiguié Laurie- Martinez Dimitri - Gallineau Sébastien - Bouyssou Vanessa.

Absents : Mejecaze Jean-Paul a donné pouvoir à Verbiguié Laurie.

Secrétaire : Bouyssou Vanessa

Secrétaire auxiliaire : Prunet Catherine

Début de séance à 20h45

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du CM du 24/01/2023 : voté à l'unanimité.
- 2- Présentation et vote du compte de gestion 2022 Commune : voté à l'unanimité.
- 3- Présentation et vote du compte de gestion 2022 Assainissement : voté à l'unanimité.
- 4- Présentation et vote du compte de gestion 2022 Mas de Charles : voté à l'unanimité.

Sortie du Maire.

- 5- Présentation et vote du compte administratif 2022 Commune : voté à l'unanimité.
- 6- Présentation et vote du compte administratif 2022 Assainissement : voté à l'unanimité.
- 7- Présentation et vote du compte administratif 2022 Mas de Charles : voté à l'unanimité.

Retour du Maire.

- 8- Encaissement d'un chèque sur le budget de la commune : remboursement sécurité sociale pour un agent. Voté à l'unanimité.
- 9- Adhésion des communes de Bagnac-sur Célé et le Trioulou au Syndicat Mixte Limargue et Ségala : voté à l'unanimité.
- 10- Avenant à la convention d'intervention du SDAIL (projet Maison Courdès) : voté à l'unanimité.
- 11- Devis entreprise Eiffage pour l'extracteur d'humidité dans le local d'archives /déplacement de la baie sono : voté à l'unanimité.
- 12- Plus-values et moins-values lot n°13 Maison Courdes : erreur matérielle non mis en délibération.
- 13- Point sur les programmes en cours : Maison Courdès – Lotissement Mas de Charles.
- 14- Informations diverses.

Fin de séance à 23 heures 50.